

La lettre des Jardiniers de France en Essonne

N°4 14 mars 2016

Le compostage

Le compost est un amendement organique bien décomposé, il est riche en sels minéraux et oligo-éléments. Il structure les sols légers, allège les sols lourds, améliore la capacité de rétention de l'eau, il améliore l'activité biologique des sols.

Le compost est riche en azote, au printemps, il aide au démarrage des plantes. Il est très équilibré grâce au mélange des matières qui le compose.

Le compost est une substance brune qui ressemble à une terre de sous-bois. Il est le résultat de la transformation des matières organiques en un ensemble de minéraux dont se nourrissent les plantes.

Cette transformation est réalisée grâce aux insectes, acariens, vers de terre, crustacés, champignons, algues, bactéries...macro et micro-organismes dont le sol regorge.

Le compostage des déchets organiques de la cuisine et du jardin présente de nombreux avantages. Il permet d'enrichir le sol en limitant l'utilisation abusive d'engrais. Il renforce la vigueur naturelle des végétaux et leur résistance aux accidents climatiques (sécheresse, gel...).



Le compostage individuel des déchets organiques est le meilleur moyen de gérer ces déchets :

- *écologique, il permet de limiter les quantités de déchets à transporter et à traiter. Il reproduit le cycle naturel. Cette transformation en humus est un processus biologique, en présence d'air, dû, entre autres, à l'action des êtres vivants du sol.*
- *économique, hormis la participation à l'achat d'un composteur et éventuellement d'un broyeur, le compostage ne coûte rien. Il vous rapporte un engrais naturel et gratuit qui remplace avantageusement le terreau en sac que vous n'achèterez plus. Il restitue au sol la matière organique et les éléments nutritifs nécessaires à la croissance des plantes.*

Nous verrons la semaine prochaine comment réussir son compost

M W